



## **SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE ROCAMADOUR**

### **Procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 26 juin 2020**

L'an deux mille vingt, le 26 juin à 15h00, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Cahors sous la présidence de Serge Rigal, M Jallet étant absent.

Étaient présents : M. Serge Rigal, M Didier Baudet, M. Éric Cailles, M. Ernest Entemeyer, Mme Michèle Fournier Bourgeade, M. Maxime Verdier et M. Vincent Labarthe.

Sans pouvoir délibératif : M. Damien Jacques, services du Département mis à disposition, Mme Céline Malignon, Directrice du syndicat mixte, M Patrick Desforges et Mme Catherine Le Rouzic, services de la Région.

Étaient excusés : M. Pascal Jallet, Mme Marie Piqué, M. Raphael Daubet, Mme Geneviève Lasfargues.

Pouvoir : Mme Geneviève Lasfargues pouvoir à Mr Vincent Labarthe.

Est élu secrétaire de séance : M. Maxime Verdier

Nombre de délégués titulaires : 6  
suppléants : 1

En exercice : 12  
Présents : 7  
Votants : 8 (dont 1 pouvoir)

Date de la convocation : 8 juin 2020

Date d'affichage : 8 juin 2020

#### **Point n°1 : Dispositions administratives**

##### **1-1 Validation du procès-verbal de la séance du 10 mars 2020**

Le conseil syndical approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 10 mars 2020.

##### **1-2 Rapport sur l'exercice des délégations au président**

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, M. le président a :

- Suite à l'avis de la CAO qui s'est réunie en date du 6 avril 2020, attribué le marché 2020-01 relatif à l'aménagement de la voie nouvelle d'accès au secteur du château à Rocamadour à l'entreprise MARCOULY pour un montant de 685 780.80 € HT soit 822936.96 € TTC,
- Suite à l'avis de la CAO qui s'est réunie en date du 6 avril 2020, signé les avenants n°1 aux marchés de travaux 2018-07 Bâtiments de premiers services concernant les lots 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9 et 10, qui ont pour objet la modification de quantité et l'intégration de prix nouveaux,
- Signé un arrêté de délégation aux vice-présidents comme les statuts du syndicat l'y autorise.

M. le président a également nommé un nouveau régisseur principal : Elisabeth Gouloumes, le régisseur suppléant est désormais Yannick Delpech.

Le conseil syndical prend acte de l'exercice des délégations au Président.

##### **1-3 Modification de statuts**

Dans le cadre de l'audit pour le compte de la Région, il a été relevé plusieurs points à rectifier : dénomination des membres, mode d'envoi des convocations, adresse du siège social, incohérence entre les règles de quorum fixées dans les statuts et celles arrêtées dans le règlement intérieur (selon le règlement intérieur, les délibérations sont prises à la majorité des 2/3+1 des suffrages exprimés, selon les statuts, les décisions du comité syndical, sauf celles relatives aux modifications statutaires sont prises à la majorité des 2/3 +1 des suffrages exprimés).

Depuis l'audit, il est apparu également que les statuts ne prévoient pas de délégation possible en dehors des vice-présidents alors que cela peut s'avérer utile pour faciliter la gestion quotidienne de la structure et le pilotage des travaux. Il est proposé d'autoriser le Président à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur du Syndicat en toute matière pour l'exécution des missions qu'il lui confie, à l'exclusion des actes qui engageraient financièrement le syndicat mixte en dehors du cadre budgétaire fixé par ses délibérations ». Ainsi, les statuts n'auront pas besoin d'être modifiés à chaque fois qu'on souhaite étendre la délégation de signature du directeur. Les statuts avec les propositions de modifications sont présentés en annexe 2 du présent rapport.

Le conseil syndical décide :

- D'apporter les modifications aux statuts du syndicat mixte et d'adopter les nouveaux statuts tels que présentés.
- De modifier l'article 7 du règlement intérieur en prévoyant que les décisions du comité syndical, sauf celles relatives aux modifications statutaires sont prises à la majorité des 2/3 +1 des suffrages exprimés. Les autres dispositions du règlement intérieur resteraient inchangées.

## Point n°2 : Suivi du programme

### 2.1 Parkings du site – politique tarifaire 2020

Dans le cadre de la dernière réunion du conseil en date du 10 Mars, il y avait eu consensus pour ce qui est de ne pas instaurer de tarif à la demi-journée, en dépit du fait que la majorité des visiteurs passe moins de 2 heures sur les parkings d'après les premières observations sur le terrain. L'enjeu est d'inviter le public à visiter le site sans surveiller sa montre.

La question de la révision du tarif à la journée avait recueilli des avis mitigés. L'assemblée a hésité entre l'expérimentation sur une saison du tarif à 5€ et le passage à 6€ dans la mesure où le niveau de services est amélioré cette année. Le conseil a voté pour un passage à 6 euros le tarif journée mais a souhaité que les éléments soient réétudiés dans le cadre de la réunion suivante aux vues du compte d'exploitation prévisionnel.

Le compte d'exploitation prévisionnel fait apparaître pour 2020 :

- des charges de fonctionnement de 285 000€,
- des annuités de près de 86 000€ (un des deux emprunts n'a pas été consommé dans son ensemble).

Il nous faut également veiller à dégager la trésorerie pour le premier quadrimestre 2021 (118 000 euros d'annuités à régler entre janvier et avril 2021 + 80 000€ de charges de fonctionnement) avant la saison d'exploitation 2021.

Il faudrait donc dégager 579 000€ de recettes sur la saison 2020, soit 115 800 forfaits de stationnement à 5€ ou 96 500 forfaits à 6€ pour à la fois équilibrer le budget et générer la trésorerie nécessaire pour le premier semestre 2021.

Le conseil, à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- De confirmer le tarif journée à 6 € pour les voitures et motos, qui donne toujours accès à tous les parkings du site pendant une semaine.

A l'occasion de l'impression des tickets personnalisés, il a été relevé qu'il fallait profiter de support de communication pour y indiquer :

- le fait que le paiement sur un parking permet d'accéder aux 4 autres,
- le fait que le pass journée acquitté, cela permet de revenir gratuitement toute la semaine.

Il est difficile de communiquer sur le fait que le pass journée donne accès aux parkings durant le reste de la semaine dans la mesure où la politique tarifaire actuelle du pass semaine ne concerne que les voitures et motos, pas les véhicules longs (camping-cars et bus).

Les tarifs de nuit 15 euros sur les 3 parkings sont élevés. Depuis la mise en service des parkings, le stationnement sauvage des campings cars sur la commune est une question récurrente. Les élus proposent d'instaurer un tarif de 10€ la nuit pour le parking du Garroustié qui ne dispose pas de services comme les sanitaires et qui doit rester le parking le plus attractif pour ce type de véhicule.

- Le conseil approuve, à l'unanimité des membres présents, d'élargir aux véhicules longs que sont les camping-cars et les bus l'accès au pass semaine et de réviser le tarif de nuit pour le parking du Garroustié à 10 euros.

## 2.2 Projet d'interprétation

Une synthèse du rapport d'analyse des offres est présentée en séance.

Les crédits budgétaires mobilisés sur 2019, 14 000 € (avec une enveloppe de 10 000 € TTC prévue au budget 2019 + une subvention de la DREAL de 4 000 €) sont insuffisants.

Il est nécessaire de mobiliser 20 000 € soit presque 70% de soutien pour parvenir à financer cette action si le syndicat mixte formalise une nouvelle demande de subvention.

Pour conclure le marché avec l'équipe du troisième pôle, il est proposé de valider le nouveau plan de financement suivant :

- dépenses : frais d'étude 34 860 € TTC + frais de publication 216 € TTC soit 35 076 € TTC,
- recettes : autofinancement (10 000 de crédits 2019 + complément de 5 736 € à inscrire au budget 2020) + subvention DREAL : 19 463.50€

Le conseil syndical décide, à l'unanimité des membres présents :

- De valider le plan de financement présenté,
- De solliciter une subvention à hauteur de 67 % du montant HT soit 19 463.50 € auprès de la DREAL pour cette étude,
- D'inscrire les crédits complémentaires au budget 2020,
- D'attribuer le marché au bureau d'études Troisième Pôle pour un montant de 29 050€ HT, soit 34 860€TTC.

## Point n°3 : Dispositions budgétaires

---

### 3.1 Compte de gestion

Les comptes de gestion 2019 (budget principal et budget annexe des parkings) transmis par le trésorier syndical sont concordants avec les comptes administratifs 2019.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- Valide la concordance entre les comptes de gestion 2019 transmis par Monsieur le trésorier syndical et les comptes administratifs 2019.

### 3.2 Adoption des comptes administratifs 2019

Le Comité syndical est saisi des comptes administratifs du budget pour l'exercice 2019 et il est invité à en débattre sous la conduite du Vice-Président qui quittera la salle au moment du vote.

Celui-ci l'invite tout d'abord à prendre connaissance des résultats comptables de l'exercice 2019.

Ainsi, pour le budget principal, l'exécution budgétaire fait respectivement apparaître, pour chacune des 2 sections budgétaires :

**Section d'investissement :**

Dépenses de l'exercice 2019 : 1 391 660.24 €

Recettes de l'exercice 2019 : 998 744.83 €

Déficit de l'exercice 2019 : 392 915.41 €

**Section de fonctionnement :**

Charges de l'exercice 2019 : 380 992.57 €

Produits de l'exercice 2019 : 797 768.81 €

Résultat de l'exercice 2019 : 416 776.24 €

Résultat cumulé à affecter : 416 776.24 € + report 210 101.91 € soit 626 878.15 €

La gestion 2019 a donc dégagé un solde d'exécution déficitaire de 392 640.40 € au titre de la section d'investissement et un résultat excédentaire de 626 878.15€ au titre du fonctionnement.

Par ailleurs, la correction du solde d'exécution de la section d'investissement par les restes à réaliser conduit finalement à un besoin de financement de 413 339.48 € pour cette section budgétaire, comme le mettent en évidence les éléments suivants :

Solde d'exécution déficitaire 2019 inv.	392 915.41€	}	143 454.39 €
Reports des excédents antérieurs inv.	536 369.80€		
Correction pour les restes à réaliser :			
➤ Restes à réaliser de recettes	351 926.00 €	}	556 793.87 €
➤ Restes à réaliser de dépenses	908 719.87 €		

Le Comité syndical propose par conséquent d'affecter la somme de 413 339.48 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement par prélèvement sur le résultat excédentaire du fonctionnement de 626 878.15 €.

Le solde de 213 538.67 € assurant le financement des besoins en fonctionnement.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- Adopte le compte administratif 2019,
- Affecte le résultat comme suit :
  - excédent de fonctionnement capitalisé (RI article 1068) : 413 339.48€
  - résultat de fonctionnement reporté (RF ligne 002) : 213 538.67 €
  - solde d'exécution de la section d'investissement reporté (RI ligne 001) : 143 454.39 €

### 3.3 Budgets primitifs 2020

Il est proposé au Comité syndical d'analyser les projets de budgets 2020 du syndicat mixte, découlant du débat d'orientation budgétaire du 28 février 2020 et au vu des résultats du compte administratif 2019.

#### Inscriptions et reports liés au CA 2019

Le compte administratif fait apparaître un résultat positif de 626 878.15 € en fonctionnement qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- des inscriptions nouvelles en fonctionnement :

Il est proposé d'affecter 10 200 € pour les conseils juridiques concernant la voie nouvelle, 2 000 € pour le nettoyage des locaux et de conserver une provision de 4 000 € pour imprévus.

Il est proposé de prendre en charge le déficit du budget annexe des parkings qui s'élève à 54 305.98€ en attribuant une subvention exceptionnelle d'exploitation au budget annexe.

- **Le solde est reporté en recette d'investissement (excédent de fonctionnement capitalisé RI article 1068) : 413 339.48€**

#### **Les Investissements :**

##### **Dépenses :**

###### **- Report des restes à réaliser :**

L'ensemble des investissements programmés en 2019 et non encore réalisés, reste d'actualité et est donc reporté : ces dépenses soit 908 719.87 € sont compensées par un report favorable d'investissement et par l'affectation du résultat 2019.

###### **- Recettes :**

###### **- Report des restes à réaliser :**

Les recettes d'investissement programmées en 2019 et non encore réalisées, restent d'actualité et sont donc reportées. Il s'agit de la subvention pour la sécurisation des falaises, de la subvention de la région pour les travaux 2019 de la corniche.

Cette recette de 351 926.00 € est équilibrée par une affectation équivalente du résultat 2019.

#### **Inscriptions nouvelles au titre du budget primitif 2020**

##### **Le Fonctionnement (hors dotation à l'investissement, amortissements et réaffectation 2019)**

Ce budget reprend essentiellement le précédent, il est notamment proposé d'intégrer les 51 265 euros de frais de personnel du poste de chef de projet corniche en investissement (le syndicat mixte assumant en régie la maîtrise d'œuvre de ces travaux, le chef de projet passant 100% de son temps sur cette mission).

Le fonctionnement récurrent 2020 s'élève à près de **195 972 €** en faisant remarquer que le poste de contractuel pour la maîtrise d'œuvre est une dépense ponctuelle qui n'a pas vocation à se poursuivre au-delà des travaux de la corniche et que les 49 903.36 € correspondant sont basculés en investissement puisqu'il s'agit de maîtrise d'œuvre en régie.

Les frais d'entretien et travaux assurés en régie par la Commune et des frais de mise à disposition des moyens du Siaep sont à prendre en compte pour 7 840.35 € cette année.

Une inscription de 4 000 € de crédits imprévus laisse la possibilité de palier à quelques éventualités.

Pour financer ces dépenses, il est proposé de faire appel aux contributions des membres du syndicat mixte, réparties selon la clé statutaire :

- 57 000 € pour la Région,
- 27 500 € pour le Département,
- 97 500 € pour la Commune de Rocamadour.

**Avec les amortissements, charges financières et réaffectations 2019, le budget 2020 s'élève à 493 855.95 €.**

Budget prévisionnel 2020			
FONCTIONNEMENT - Dépenses			
	Libellé	CA 2019	BP 2020
<b>CHAPITRE 022 : IMPREVUS</b>		<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>
22	Imprevus	0,00	4 000,00
<b>CHAPITRE 011 : ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>		<b>33 906,00</b>	<b>54 315,31</b>
60611	Eau et assainissement	117,46	800,00
60612	énergie et électricité	942,74	950,00
60631	fournitures d'entretien	0,00	1 650,00
60632	fournitures de petit équipement	2 089,60	800,00
60633	fournitures de voirie	0,00	482,00
60636	vetements de travail	0,00	50,00
6064	fournitures administratives	445,14	600,00
611	Contrats de prestations de services	729,00	800,00
6135	Locations mobilières	0,00	500,00
61521	Entretien de terrains	0,00	310,00
615221	Entretien de bâtiments publics	0,00	0,00
615228	Entretien autres bâtiments	0,00	430,26
615231	Entretien de voirie	1 310,00	450,00
61558	Entretien et réparation sur biens mobiliers	0,00	780,00
6156	Maintenance	2 370,17	3 332,00
6161	Assurance multirisques	5 781,10	6 000,00
6168	Autres assurances	3 972,71	3 980,00
6184	Versement à des organismes de formation	0,00	650,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	395,48	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs	395,48	600,00
6226	Honoraires: conseil juridique, huissiers, géomètres...	0,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux: acquisitions foncières, avocats...	0,00	10 200,00
623	Publicité, publications, relations publiques	15,00	
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	15,00	50,00
6238	Frais divers de publicité	0,00	0,00
625	Déplacements, missions et réceptions	152,48	
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00
6256	Missions: personnel	42,88	4 500,00
6257	Receptions	109,60	1 000,00
6261	Frais postaux	52,06	600,00
6262	Téléphone	561,27	600,00
627	services bancaires et assimilés	0,00	0,00
628	Divers		
6281	Concours divers: cotisations RGSF et ICOMOS	3 900,00	4 190,00
6283	Frais nettoyage locaux	0,00	1 999,99
62878	Remboursement de frais	10 901,79	7 840,35
63512	Taxes foncières	170,00	170,71
<b>CHAPITRE 023: VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>183 378,75</b>	<b>8 866,56</b>
023	Versement à la section d'investissement	183 378,75	8 866,56
<b>CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>125 356,43</b>	<b>139 310,00</b>
6332	cotisations au FNAL	89,04	100,00
6336	cotisation CNG CG de la FPT	1 616,10	950,00
6338	autres impôts et taxes	268,36	300,00
64131	rémunération personnel non titulaire	89 516,78	100 300,00
6451	URSAFF	27 083,85	29 200,00
6453	cotisations caisses de retraite	3 697,94	4 530,00
6455	cotisations assurances du personnel	0,00	0,00
6454	cotisation assedic	3 040,86	3 930,00
6475	medecine du travail	43,50	0,00
<b>CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>0,42</b>	<b>54 785,98</b>
657364	subvention exceptionnelle d'exploitation au budget annexe		54 305,98
6532	Frais de mission élus	0,00	400,00
6574	loyers subvention aux associations et personnes privées	0,00	0,00
651	antivirus	0,00	80,00
65888	autres	0,42	0,00
<b>CHAPITRE 66: CHARGES FINANCIERES</b>		<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>
66111	Intérêts des emprunts et dettes	0,00	10 000,00
<b>CHAPITRE 67: AUTRES CHARGES</b>		<b>277,98</b>	<b>0,00</b>
6711	charges exceptionnelles	277,98	0,00
<b>CHAPITRE 042: OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 041/042</b>		<b>221 451,74</b>	<b>222 578,10</b>
6 811	dotation amortissement études travaux escalier...	221 451,74	222 578,10
<b>TOTAL</b>		<b>564 371,32</b>	<b>493 855,95</b>

## FONCTIONNEMENT 2020 : Recettes

	Libellé	CA 2019	Budget 2020
<b>CHAPITRE 70 : PRODUIT DES SERVICES</b>		<b>37 032,10</b>	<b>40 000,00</b>
70841	Mise à disposition de personnel facturée	36 531,77	40 000,00
70872	Remboursement frais logiciel par le budget annexe	500,33	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses (redevance parkings du site)	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 74 : DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>		<b>700 000,00</b>	<b>179 500,00</b>
7472	Participations statutaires de la Région	177 500,00	57 000,00
7473	Participations statutaires du Département	427 500,00	27 500,00
74741	Participations statutaires de la Commune	95 000,00	95 000,00
744	fcva	95,47	
<b>CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>		<b>2,96</b>	<b>0,00</b>
7588		2,96	
<b>CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</b>		<b>60 638,28</b>	<b>60 817,28</b>
722/042	Production immobilisées (moe corniche en régie)	49 903,36	49 903,36
777/042	Amortissements subv.	10 734,92	10 913,92
	<b>TOTAL</b>	<b>1 007 870,72</b>	<b>280 317,28</b>
<b>CHAPITRE 002 : EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</b>		<b>210 101,91</b>	<b>213 538,67</b>
002	excédent de fonctionnement reporté	210 101,91	213 538,67
	<b>TOTAL DES RECETTES NETTES</b>	<b>1 217 972,63</b>	<b>493 855,95</b>

**L'investissement : dépenses nouvelles : 1 629 797.35 €**

Une somme pour imprévus de 15 000 € est à provisionner afin de pouvoir palier aux éventuels aléas notamment concernant le patrimoine emblématique ou la falaise.

➤ **Les études**

une inscription nouvelle est prévue pour compléter le financement du 2ème volet du schéma d'interprétation (25 736 €) qui pourra être soutenu financièrement par la DREAL.

➤ **Les acquisitions foncières**

Les crédits disponibles suffisent pour financer les dernières acquisitions au moins pour l'année en cours (la voie nouvelle...).

➤ **Les travaux sur le patrimoine**

4 600 € sont provisionnés pour remettre au normes les installations électriques sous les toitures des chapelles St Blaise et Ste Anne et remplacer le coffret électrique des cloches de ces chapelles.

➤ **Falaise**

4580 € sont provisionnés pour dévégétaliser et purger la portion de falaise entre l'esplanade ste Véronique et l'esplanade Michelet

➤ **Les aménagements liés à l'accueil et au cheminement**

Signalétique piétonne

L'enveloppe de 35 000 euros provisionnée en 2019 permet de financer l'essentiel du programme. Pour financer l'ensemble de cette opération, il faudra un complément sur l'exercice budgétaire 2021.

Corniche

Un complément aux 534 643.95 € de restes à réaliser est nécessaire pour assumer les travaux des marchés en cours sur cette année (phase 2 fin et début de la tranche C). Il s'élève à 525 000 €.

Déviation

En complément des 32 239 € disponibles en RAR, une enveloppe de 980 000 € est nécessaire pour engager les travaux routiers, une première phase de murets en pierre sèche et pour assumer toutes les dépenses annexes (géomètre, sondages amiantes, expertise des bâtiments voisins...) aux travaux.

Un emprunt relais sera nécessaire pour pouvoir engager ce chantier cette année.

Ces deux opérations monopoliseront la majorité des crédits jusqu'en 2021.

A ce jour, 10.09 M€ de travaux et 1,27M € d'acquisitions ont été réalisés entre 2007 et fin 2019 ; Plus de 2 M€ sont prévus d'ici 2021 à 90 % pour la corniche et la déviation.

Les financements 2020/2021 resteront comme l'an passé concentrés sur la corniche, complétés par la voie nouvelle.

➤ **Synthèse inscriptions 2019 avant reports**

Au total, les besoins en matière d'investissement s'élèvent à hauteur de 1 629 797.35 €.

**L'investissement : recettes**

Pour 2020, les travaux sont assumés par un autofinancement de 790 500 € (contre 833 378 € en 2019) et par une recette de l'Etat pour le schéma d'interprétation (DREAL).

Une somme de 205 649,29 euros est perçue via le FCTVA.

Dans le courant de l'année 2020, une ligne de trésorerie ou un emprunt à court terme (moins d'un an – le temps de percevoir la participation 2021) pour la voie nouvelle se posera à hauteur de 319 139.32 €. De même sur le premier semestre 2021, en attendant le versement des participations des membres du syndicat, il faudra une ligne de trésorerie pour les travaux de la corniche.

La participation à l'investissement 2020 se traduirait alors de la façon suivante :

- Région 370 500 €
- Département 400 000 €

Au global, tel qu'il ressort dans les tableaux précédents et suivants, le projet de budget total 2020 (reports et inscriptions nouvelles) s'élève à 2 575 337.02 € en investissement et 493 855.95 € en fonctionnement.

## INVESTISSEMENT: Dépenses 2020 avec CA

		RAR 2019	Inscription 2020	Opérations d'ordre	total
<b>CHAPITRE 20: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
<b>20</b>	<b>Imprévus</b>		<b>15 000,00</b>		<b>0,00</b>
<b>2031</b>	<b>Frais d'études</b>	<b>14 032,00</b>	<b>25 736,00</b>		<b>39 768,00</b>
132	cahier de gestion archi paysage		0,00		0,00
122	diag falaise	4 140,00	0,00		4 140,00
130	signalisation parking et SIL(schéma directeur)	0,00	0,00		0,00
134	signalétique piétonne (schéma directeur)		0,00		0,00
135	schéma stationnement parkings		0,00		0,00
136	schéma d'interprétation	9 892,00	25 736,00		35 628,00
139	diag termites		0,00		0,00
<b>20421</b>	<b>Signalétique (part hadr et dpt)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>2041482</b>	<b>Cne : Bâtiments, Installations</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>2041512</b>	<b>GFP rat : Bâtiments, Installations (fonds de conco</b>	<b>72 306,00</b>	<b>0,00</b>		<b>72 306,00</b>
<b>2 041 502</b>	<b>fonds de concours FDEL station recharge</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>CHAPITRE 21: IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
<b>2111</b>	<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>145 856,18</b>	<b>0,00</b>		<b>145 856,18</b>
106	provision acquisitions foncières	145 856,18	0,00		145 856,18
<b>2152/127</b>	<b>Installation voirie</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>2157/126</b>	<b>Achat matériel</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>2158</b>	<b>Cloches chapelles saint blaise</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>2183</b>	<b>Matériel de bureau et d'informatique</b>	<b>1 225,11</b>	<b>0,00</b>		<b>1 225,11</b>
<b>CHAPITRE 23: IMMOBILISATIONS EN COURS</b>					
<b>2315</b>	<b>Voies</b>	<b>605 311,79</b>	<b>1 605 000,00</b>		<b>2 110 311,79</b>
107	aménagement corniche AP de 5M€	534 643,95	525 000,00		1 059 643,95
112	chemin de croix	0,00	0,00		0,00
133	borne porte figuier	0,00	0,00		0,00
108	travaux parkings	0,00	0,00		0,00
114	déviation routières	32 239,00	980 000,00		1 012 239,00
130	signalisation parking et sil	3 536,84	0,00		3 536,84
134	signalétique piétonne	34 892,00	0,00		34 892,00
<b>2317</b>	<b>Travaux et aménagements de terrains</b>	<b>69 988,79</b>	<b>30 179,99</b>	<b>0,00</b>	<b>75 568,79</b>
125	statue de la vierge noire		0,00		0,00
117	place de la Caretta et mur soutènement		0,00		0,00
118	musée d'art sacré		0,00		0,00
121	sécurité falaise	4 856,00	5 580,00		10 476,00
123	toiture basilique	0,00	0,00		0,00
128	portes fortifiées		0,00		0,00
129	chapelles sanctuaire - toitures	2 100,00	0,00		2 100,00
132	vitraux sanctuaire		0,00		0,00
131	esplanades Michelet	62 992,79	0,00		62 992,79
140	tunnel basilique		0,00		0,00
138	MOE chapelles et basilique		20 000,00		20 000,00
141	installations électriques chapelles st Blaise Ste Anne		4 599,99		4 599,99
<b>041 et 040</b>	<b>amortissement et changement de comptes</b>				
041/238	avances forfaitaires			25 905,88	25 905,88
041/1322	transfert subventions non amortissable				
040/13917	amortissement subventions eqpt transf - état			3 927,99	3 927,99
040/13911	amortissement subventions eqpt transf - bc et fs			6 236,39	6 236,39
040/13918				199,32	199,32
040/13913				550,22	550,22
231/040 opération 107	intégration MOE corniche		49 903,36		49 903,36
<b>27</b>					
27638	avance trésorerie budget annexe			0,00	0,00
27638	créance SIAEP et mairie	0,00	3 978,00		3 978,00
	<b>Total</b>	<b>908 719,87</b>	<b>1 629 797,35</b>	<b>36 819,80</b>	<b>2 575 337,02</b>

## INVESTISSEMENT: Recettes 2020

Articles	Libellé	RAR 2019	Inscriptions nouvelles	Opérations d'ordre affectations 2019	Budget 2020
<b>CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)</b>				<b>143 454,39</b>	<b>143 454,39</b>
	Report des excédents antérieurs			536 369,80	536 369,80
	déficit d'investissement reporté			392 915,41	392 915,41
<b>CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT</b>					<b>413 339,48</b>
1068	Affectation du résultat 2019			413 339,48	413 339,48
<b>CHAPITRE 021: VIREMENT</b>				<b>8 866,56</b>	<b>8 866,56</b>
	Virement de la section de fonctionnement		8 866,56		8 866,56
<b>CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>				<b>790 500,00</b>	<b>1 142 426,01</b>
1322	subvention membres SMGSR Région	250 000,00	370 500,00		620 500,00
1323	subvention membres SMGSR Département		400 000,00		400 000,00
13118	Autres subventions de l'Etat		0,00		0,00
13111/101	FPRNM falaises	101 926,00	0,00		101 926,00
	subvention portes fortifiées		0,00		0,00
	subvention vierge noire		0,00		0,00
	subvention dreal sd signal piétonne		0,00		0,00
	subvention POMAC bâtiment parking		0,00		0,00
	subvention toitures chapelles basilique		0,00		0,00
	subvention DREAL Schéma interprétation		20 000,00		20 000,00
<b>CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>				<b>319 139,32</b>	<b>319 139,32</b>
1641	Emprunt en euros		319 139,32		319 139,32
<b>CHAPITRE 040: amortissement</b>				<b>222 578,10</b>	<b>222 578,10</b>
28183	ordinateur, logiciel		885,91		885,91
	disque dur et serveur				0,00
281728			48 936,48		48 936,48
	falaise		15 840,42		15 840,42
	falaise transférée		16 789,79		16 789,79
	falaise 3eme campagne sécu 2016-18		16 306,27		16 306,27
281738			78 865,13		78 865,13
	grand escalier		14 446,40		14 446,40
	chapelle hospitalet		10 763,15		10 763,15
	chapelle Notre Dame		23 939,13		23 939,13
	chemin de ronde		23 385,15		23 385,15
	descente EP basilique		1 110,60		1 110,60
	toiture basilique		1 285,80		1 285,80
	toiture chapelle Ste Anne St Blaise		1 513,20		1 513,20
	vitraux St Blaise et St Sauveur		647,70		647,70
	portes fortifiées		1 237,20		1 237,20
	toiture et entrée tunnel basilique travaux 2019		536,80		536,80
28152			38 943,79		38 943,79
	murets RD 32		34 462,16		34 462,16
	borne automatique porte du figuier		2 375,96		2 375,96
	sil		2 105,67		2 105,67
281752			54 084,91		54 084,91
	chemin de croix		54 084,91		54 084,91
281571			861,88		861,88
	tracteur				0,00
	remorque		168,50		168,50
	souffleur		355,58		355,58
	moteur cloches St Blaise		337,80		337,80
28031	PSDGR		0,00		0,00
<b>Opérations non affectées</b>					
10222	FCTVA		205 649,29		205 649,29
<b>CHAPITRE 041 :</b>					
041/238	remboursement avances forfaitaires corniche		25 905,88		25 905,88
041/1311	transfert subventions etat pour amortissable		0,00		0,00
<b>CHAPITRE 458.1 Opérations pour le compte de tiers</b>					<b>90 000,00</b>
45823	Fonds concours du Département pour la voirie		90 000,00		90 000,00
<b>CHAPITRE 27638</b>					<b>3 978,00</b>
27638	remboursement avance de trésorerie au budget annexe		0,00		0,00
27638	créance Mairie	0,00	3 978,00		3 978,00
<b>TOTAL</b>		<b>351 926,00</b>	<b>1 666 617,15</b>	<b>556 793,87</b>	<b>2 575 337,03</b>

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, valide le principe d'intégrer comptablement les frais liés à la maîtrise d'œuvre de la corniche assumée en régie (salaires, charges...) et adopte le budget primitif 2020.

## **Adoption budget annexe Parking 2020**

---

Il est proposé au Comité syndical d'analyser les projets du budgets annexe Parking 2020 du syndicat mixte, découlant du débat d'orientation budgétaire du 28 février 2020 et au vu des résultats du compte administratif 2019.

## PARKINGS - FONCTIONNEMENT 2020 - Dépenses

	Libellé	CA 2019	BP2020
<b>CHAPITRE 002</b>			<b>54 305,98</b>
	2 report du déficit de fonctionnement	0,00	54 305,98
<b>CHAPITRE 022 : IMPREVUS</b>			<b>10 000,00</b>
	22 Imprevus	0,00	10 000,00
<b>CHAPITRE 011 : ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>		<b>64 293,15</b>	<b>120 807,75</b>
6061	fournitures non stockables (eau, électricité...)	2 023,94	18 500,00
6063	fournitures d'entretien et petit équipement	8 117,58	4 200,00
6064	fournitures administratives	854,01	200,00
6066	Carburant	493,14	900,00
6068	Autres matières et fournitures	16,66	0,00
611	Contrats prestations de services	0,00	2 500,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	4 496,32	3 107,75
6137	redevance droit de passage	0,00	0,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	
61551	Matériel roulant	230,00	0,00
61558	Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	8 000,00
6156	maintenance	0,00	620,00
6168	Autres assurances	1 119,42	8 000,00
618	Versement à des organismes de formation	1 619,13	1 140,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs	0,00	690,00
6226	Honoraires: conseil juridique, huissiers, géomètres...	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux: acquisitions foncières, avocats...	0,00	0,00
623	Publicité, publications, relations publiques	433,00	
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	433,00	4 600,00
6238	Frais divers de publicité	0,00	
625	Déplacements, missions et réceptions	2 932,55	
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00
6256	Missions: personnel	633,90	700,00
6257	Receptions	303,94	300,00
6248	Transport de biens divers	1 994,71	5 000,00
6261	Frais postaux	71,41	0,00
6262	Téléphone	973,61	10 800,00
627	services bancaires et assimilés	3 880,28	12 550,00
6287	Remboursement de frais	37 032,10	39 000,00
<b>CHAPITRE 063 : impôts taxes et versements assimilés</b>		<b>0,00</b>	<b>261,00</b>
63512	Taxes foncières	0,00	0,00
637	autres impôts, taxes (versement taxe séjour à cauvaddor)	0,00	261,00
<b>CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>88 550,55</b>	<b>111 177,00</b>
6332	cotisations au FNAL	485,51	670,00
6336	cotisation CNG CG de la FPT	0,00	0,00
6338	autres impôts et taxes	189,83	231,00
6411	rémunération personnel non titulaire	62 180,31	75 440,00
6412	Congès payés	1 115,14	1 386,00
6414	Indemnités et avantages divers	159,20	4 800,00
6415	Supplément familial	16,03	22,00
6451	URSAFF	19 182,38	22 501,00
6453	cotisations caisses de retraite	2 658,23	3 120,00
6454	cotisation assedic	2 563,92	3 007,00
6475	medecine du travail	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
658		4,00	4,00
6532	Frais de mission élus	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 66: CHARGES FINANCIERES</b>		<b>0,00</b>	<b>43 165,40</b>
66111	Intérêts des emprunts et dettes	0,00	43 165,40
<b>CHAPITRE 67: AUTRES CHARGES</b>		<b>0,46</b>	<b>0,00</b>
673	titre annulé (exercice antérieur)	0,46	
<b>CHAPITRE 69 : AUTRES CHARGES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
695	impôts sur les bénéfices	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 042: OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 041/042</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6 811	dotation amortissement	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>152 844,16</b>	<b>339 721,13</b>

FONCTIONNEMENT 2020 : Recettes			
	Libellé	CA 2019	BP 2020
<b>CHAPITRE 70</b>	<b>Ventes de prestations</b>	<b>53 743,03</b>	<b>410 000,00</b>
706	prestations de services	53 606,90	410 000,00
7087	Remboursement de frais	136,13	0,00
<b>CHAPITRE 75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>9 579,37</b>	<b>0,00</b>
7541	Redevance de Stationnement	9 577,08	
753	Perception taxe de sejour		0,00
7588	Autres	2,29	0,00
7718	Autres produits exception op gestion	46,67	0,00
<b>CHAPITRE 77</b>			<b>54 305,98</b>
774	Subvention exceptionnelle venant du budget principal		54 305,98
<b>CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</b>			<b>35 168,65</b>
722	production immobilisées (moe parkings et OPC BS en régie + MOBILIE	35 168,65	35 168,65
777/042	Amortissements subv.	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 002 : EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
002	Affectation du résultat année N-1	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>98 537,72</b>	<b>499 474,63</b>

INVESTISSEMENT: Dépenses 2020						
		RAR 2019	Inscription 2020	Opérations d'ordre	Affectation résultat 2019	Budget 2020
<b>20 Imprévus</b>			15 000,00		0,00	15 000,00
<b>100 Parking du château</b>						538 055,30
2111	acquisition foncière	12 000,00	0,00			12 000,00
2312	terrains	55 000,00	0,00			55 000,00
2313	construction	471 055,30	0,00		0,00	471 055,30
238/23	avance forfaitaire	0,00	0,00			0,00
<b>101 Parking de la vallée</b>						258 177,26
2312	terrains	12 893,40	0,00			12 893,40
2313	construction	245 283,86	0,00		0,00	245 283,86
<b>102 Parking des Garennes</b>						313 301,00
2312	terrains	285 441,00	0,00			285 441,00
2313	construction	0,00	0,00		0,00	0,00
238/23	avance forfaitaire	0,00	27 860,00			27 860,00
<b>103 Parking de l'Hospitalet</b>		1 064 139,45				1 064 139,45
2111	acquisition foncière	0,00	0,00			0,00
2312	terrains	692 095,45	0,00			692 095,45
2313	construction	372 044,00	0,00		0,00	372 044,00
238/23	avance forfaitaire	0,00				0,00
<b>107 Parking du Garroustié</b>						26 192,00
2312	terrains	26 192,00	0,00			26 192,00
<b>104 Système exploitation des flux</b>						371 557,79
2151	installations complexes spécialisées	316 557,79	55 000,00			371 557,79
238/23	avance forfaitaire	0,00	0,00			0,00
<b>105 Gestion stationnement sauvage</b>		8 128,15	0,00			8 128,15
2315	immos en cours-inst techniques	8 128,15	0,00			8 128,15
<b>106 Prestations communes</b>		54 158,78	0,00			
2313	immos en cours-constructions	54 158,78	0,00			54 158,78
<b>108 Maquettes d'orientation</b>		0,00	45 000,00			
2315	immos en cours-inst techniques	0,00	45 000,00			45 000,00
<b>Hors opération</b>						
2181	intégration premier équipement					
2188	intégration premier équipement et matériel voirie	0,00	4 000,00			4 000,00
2182	matériel de transport	0,00	8 500,00			8 500,00
2183	matériel bureau et informatique	835,20	500,00			1 335,20
2184	mobilier	1 297,50	3 000,00			4 297,50
1641	remboursement credit	0,00	85 643,04			85 643,04
<b>041 et 040 amortissement et changement de comptes</b>						63 028,55
2313/040	intégration MOE P et OPC bâtiments de services	0,00	35 168,55			35 168,55
2138/040	travaux en régie mobilier					
2313/041	remboursement avances forfaitaires		27 860,00			27 860,00
<b>Total</b>		<b>2 552 982,43</b>	<b>307 531,59</b>		<b>0,00</b>	<b>2 860 514,02</b>

**BUDGET PARKINGS - INVESTISSEMENT: Recettes 2020**

Articles	Libellé	RAR 2019	Inscriptions nouvelles	Opérations d'ordre affectations	Budget 2020
<b>CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)</b>			0,00	2 700 735,24	2 700 735,24
	Report des excédents antérieurs			0,00	0,00
	excédent d'investissement reporté			2 700 735,24	2 700 735,24
<b>CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT</b>			0,00		0,00
1068	Affectation du résultat 2019		0,00		0,00
<b>CHAPITRE 021: VIREMENT</b>			0,00		0,00
	Virement de la section de fonctionnement		0,00		0,00
<b>CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		52 800,00	0,00		52 800,00
1311/101	Autres subventions de l'Etat	52 800,00	0,00		52 800,00
<b>CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>			79 118,78		79 118,78
1641	Emprunt en euros		79 118,78		79 118,78
<b>CHAPITRE 040: amortissement</b>			27 860,00		27 860,00
1687	avance de trésorerie				0,00
238/041	remboursement avances forfaitaires		27 860,00		27 860,00
<b>TOTAL</b>		<b>52 800,00</b>	<b>106 978,78</b>	<b>2 700 735,24</b>	<b>2 860 514,02</b>

Pour assumer les dépenses nouvelles, il y aura lieu de prélever un complément de 79 118.78 euros sur l'emprunt en cours.

Les reliquats des enveloppes des opérations de bâtiments de premiers services et des parkings seront calés d'ici Septembre, ils permettront de cerner l'enveloppe disponible pour poursuivre les travaux du parking de la vallée cet hiver. Une DM sera proposée à l'automne concernant ce point.

Au global, tel qu'il ressort dans les tableaux précédents, le projet de budget parking total 2020 (reports et inscriptions nouvelles) s'élève à 2 860 514.02 € en investissement et 339 731.13 € en fonctionnement (dépenses).

Le conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- valide le principe d'intégrer comptablement les frais liés à la coordination des travaux de bâtiments de services assumée en régie (salaires, charges...),
- Adopte le budget primitif 2020 pour les parkings.

### 3-4 premier équipement – budget parking : imputation comptable des dépenses inférieures à 500€

Considérant que les instructions comptables, applicables aux collectivités territoriales, comprennent une nomenclature des matériels, mobiliers et outillages dont l'acquisition doit faire l'objet d'une imputation en section d'investissement, Considérant que les biens, dont la valeur est inférieure à 500€ HT doivent être inscrits en section de fonctionnement,

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise le Président à imputer, en section d'investissement, des biens d'une valeur inférieure à 500.00€ HT, amortissables sur un an, s'il s'agit d'un premier équipement ou d'une acquisition par lot, ou si leur durée de vie est supérieure à 5 ans.

A savoir pour l'année 2020 :

- De la corde et la quincaillerie associée pour compléter les travaux d'aménagement des parkings,
- Des distributeurs de savons muraux et une poubelle murale pour les bâtiments de premiers services,
- une boîte aux lettres, un destructeur de papiers, des multiprises, un tableau, des extincteurs, des ventilateurs, une machine à café,
- Et tout mobilier ou premier équipement nécessaire au fonctionnement.

## Point n°4 : Questions diverses

---

### 4-1 Maquettes d'orientation

Le marché de conception et réalisation de 5 maquettes d'orientation a été notifié le 23 avril 2020 pour un montant de 44 000€ HT.

L'objectif est de compléter le dispositif d'orientation mis à la disposition du visiteur, d'améliorer leur compréhension du site et de son fonctionnement. Il est prévu de positionner les maquettes à la sortie des parkings.

Compte-tenu du confinement la 1ère phase n'a pu commencer que début juin. Un petit groupe, constitué de Didier Baudet, Jean-Luc Mejecaze, Pierre Lagache (ADT46), Mathieu Larribe (CAUE 46), Henri Pelliet (DREAL), Sébastien MUR (OT), s'est engagé aux côtés des services du syndicat dans des réunions de co-construction qui s'achèveront à fin juin.

En septembre, une maquette numérique et éventuellement partiellement en 3D sera présentée. L'objectif est une mise en fabrication en octobre et une pose avant la fin de l'année.

### 4-2 Perspectives de travail pour le second semestre 2020 et 2021

La réunion de ce jour a été l'occasion d'échanger sur 3 points.

- ✓ Cauvaldor expansion propose au SMGSR d'intégrer un des apprentis de la formation Bachelor Tourisme pour un an à compter de septembre pour travailler sur certains besoins de la structure comme le marketing ou la communication. La proposition est présentée en séance. Les élus sont favorables à l'intégration d'apprentis au sein des collectivités, mais la situation de l'équipe du Syndicat durant les mois à venir laisse entrevoir trop peu de disponibilités pour accueillir et suivre un apprenti tant le rythme opérationnel est dense.
- ✓ A l'horizon 2021, avec la fin de la piétonnisation de la corniche, il pourrait être utile à plusieurs titres d'engager un travail de mise à jour du tableau de bord qu'est le schéma directeur établi en 2010. Il faudra également aborder bientôt une phase d'évaluation du projet grand site. La DREAL est prête à accompagner cette démarche (avec un soutien financier de 50% en vue) qui pourrait être programmée sur 2021. Les élus approuvent cette perspective une action à chiffrer afin de pouvoir lancer l'action dès que possible.
- ✓ En complément des travaux d'aménagement que ce soit de la corniche ou des parkings, il a été repéré que le développement de la végétation allait à l'encontre du travail de valorisation du site et d'amélioration de l'accueil du visiteur. Il est proposé de travailler avec l'aide du CAUE sur la perception du site, des fenêtres sur le paysage à préserver, à retrouver en lien avec les parcours du visiteur. En effet, le dégagement de la végétation assuré en régie ou externalisé permettrait d'optimiser dans des biens des situations le résultat en termes de valorisation du site ou de lisibilité des lieux. Les élus approuvent cet axe de travail, la collaboration avec la CAUE sur ce projet est évidente.

Mme Fournier Bourgeade,

M. Eric Cailles,

M. Didier Baudet

M. Maxime Verdier,

M. Serge Rigal

Mme Geneviève Lasfargues,

M. Vincent Labarthe

M. Ernest Entemeyer